

EN COULISSES

La Plaine aux œdicnèmes
se dévoile

GRAND ANGLE

La Presqu'île
se renouvelle

MEYZIEU

Des élèves repensent
leur collège

ÉDITION
**Rhône
Amont**

N° 53
MAI
2025

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MAT'



MÉTROPOLE

10 ANS

LYON

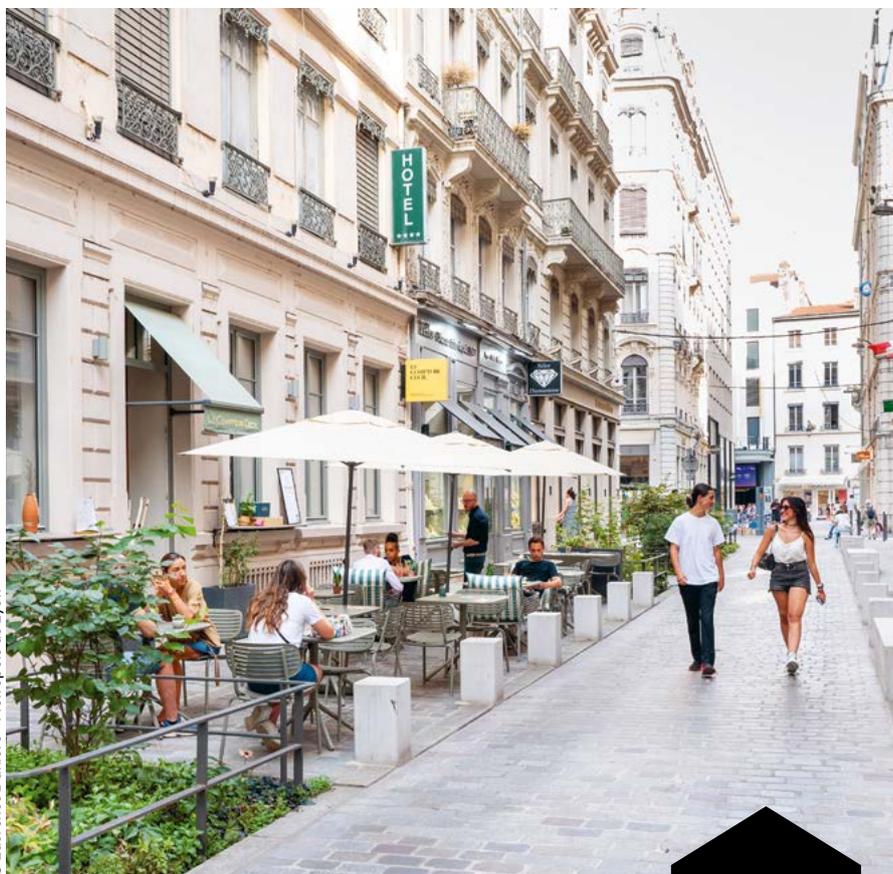


Sommaire

04

Quoi de neuf ?!

Zoom sur le parrainage de proximité | Baromètre vélo : donnez votre avis | La navette fluviale, c'est pour bientôt | Lutter contre la précarité menstruelle | Budget participatif des collèges...



© Laurence Danière - Métropole de Lyon

07

Grand angle

Presqu'île

Le cœur de Lyon se révèle



06

Le sujet qui fâche

Le désherbage des espaces publics

10

Décryptage

Budget 2025 : quelles priorités pour la Métropole de Lyon ?

12

En coulisses

La Plaine aux oedonèmes se dévoile



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

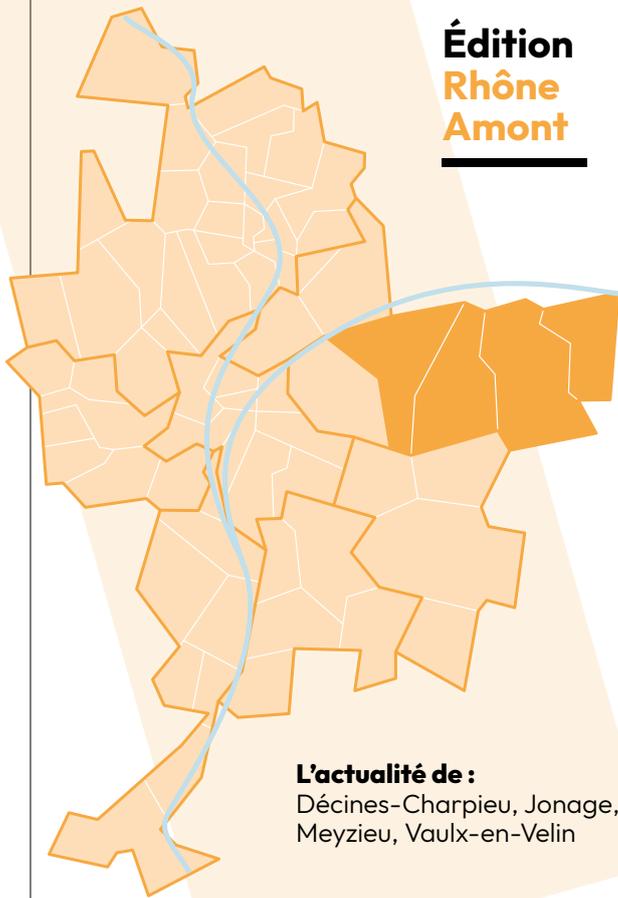
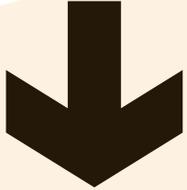
MÉTROPOLE
GRAND LYON

MET' | N° 53 | Mai 2025
Le magazine d'information
de la Métropole de Lyon
met.grandlyon.com

Métropole de Lyon - Direction de la communication : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - magazine@grandlyon.com - Directeur de publication : Julien Zloch - Rédactrice en chef : Céline Boucharlat - Rédacteur en chef adjoint : Cédric Perrier - Rédaction : Charlotte Hygounenc, Amandine Le Blanc, Pierre Lelièvre, Lorette Perrone - Iconographie : Jean-Paul Lamy, Marine Durantet - Photo de couverture : Anais Mercey - Suivi de production : Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé - Illustrations : Shutterstock/Huza - Conception et mise en page : Du bruit au balcon - Impression : Roto France Impression (77) - Tirage : 736 800 exemplaires - Dépôt légal : mai 2016. ISSN 3040-7966 (Imprimé) - ISSN 3073-7478 (En ligne)

14

Près de
chez vous...



L'actualité de :
Décines-Charpieu, Jonage,
Meyzieu, Vaulx-en-Velin

16

Et si on sortait

Plus belle la nuit
des musées | 7^e édition
du festival des utoPistes |
La littérature du monde
à la Villa Gillet | Nuits
sonores aux Grandes
Locos | Nos étudiants
ont du talent...

Édition Rhône Amont



Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon

© Anais Mercet - Métropole de Lyon

C'est une étape historique que s'apprête à vivre la Presqu'île en ce mois de juin avec la reconfiguration du réseau des bus et la piétonnisation de la rue de la République. Améliorer le cadre de vie dans le centre-ville de Lyon tout en garantissant son attractivité, son dynamisme et son accessibilité, voilà l'objectif qui a guidé la Métropole, la Ville de Lyon et Sytral Mobilités pour conduire cette transformation attendue depuis longtemps. Elle est aussi le fruit d'une large consultation et d'un dialogue constant. Riverains, actifs, commerçants et touristes, tous les usagers et toutes les pratiques doivent pouvoir cohabiter dans un environnement apaisé.

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ met.grandlyon.com/distribution_met

- Ne pas jeter sur
la voie publique -



Suivez l'actu de votre Métropole
sur met.grandlyon.com
et sur les réseaux sociaux :

- [legrandlyon](https://www.facebook.com/legrandlyon)
- [Métropole de Lyon](https://www.linkedin.com/company/metropole-de-lyon)
- [grandlyon](https://twitter.com/grandlyon)
- [grandlyon](https://www.instagram.com/grandlyon)
- [Grand Lyon TV](https://www.youtube.com/GrandLyonTV)

Quoi de **MÉTROPOLE** neuf?!

Un avis sur le vélo ?

Vous pédalez tous les jours ? Parfois ? Jamais ? Peu importe, votre expérience compte pour évaluer les conditions de circulation dans votre commune. Jusqu'au 2 juin, la plateforme Baromètre vélo recueille vos avis pour améliorer la sécurité, le confort et les aménagements des voies. Des enjeux qui seront aussi au cœur de l'événement Mai à vélo, avec plus d'une centaine d'événements prévus dans la métropole : défis sportifs, sessions de la vélo-école ou encore marquage contre le vol...

→ barometre-velo.fr

→ maivelo.fr



© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

UN PARRAINAGE, UNE CHANCE

Un peu de temps à partager ? Engagez-vous au service de l'égalité des chances, ici, sur votre territoire. Le parrainage de proximité est un dispositif porté par la Métropole de Lyon au titre de la protection de l'enfance et en soutien à la parentalité. Il permet de créer des liens affectifs durables entre des jeunes de moins de 21 ans, résidant ou non chez leurs parents, et des adultes bénévoles et bienveillants. Sorties, échanges, moments partagés... Autant de tremplins capables de changer une vie ! Pour sauter le pas, contactez les associations présentes sur le territoire : Horizon Parrainage ou Les Enfants de Bohême.

→ horizonparrainage.fr

→ lesenfantsdeboheme.org

AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Depuis le 8 mars, la Métropole mène sa 5^e grande collecte de protections périodiques. En partenariat avec l'association Règles élémentaires, une quarantaine de boîtes ont été installées sur tout le territoire. Il est encore temps de participer en déposant des protections neuves. Boîte de serviettes, tampons ou coupes menstruelles, chaque don compte ! En cinq ans, ce sont près de 130 000 produits qui ont déjà été redistribués à des associations locales. Cette année, la clôture de la collecte est prévue pour le 28 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle.



© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon



LA MÉTROPOLE A DIX ANS!

Chaque mois, nous revenons sur des projets et des actions qui ont marqué la décennie.

2016 : Nouveau stade à Décines

La Métropole de Lyon a réalisé les accès et soutenu le prolongement du tram T3 puis la création du T7. Depuis son ouverture, le stade a notamment accueilli l'Euro 2016 et la Coupe du monde féminine de football en 2019, la Coupe du monde de rugby en 2023 et des matchs de foot dans le cadre des JO 2024. À venir en juin 2025 : les demi-finales du championnat de France de rugby.

2019 : Périphérique à 70 km/h

La vitesse autorisée sur le périphérique lyonnais et l'axe M6-M7 passe de 90 à 70 kilomètres par heure. Objectif : réduire la pollution de l'air et le bruit, mais aussi réduire la congestion.

2022 : Budget participatif

Réaménager le hall de son collège ou repenser le mobilier de la cour : les élèves sont à la manœuvre et décident. Avec une enveloppe d'un million d'euros sur le mandat, la Métropole de Lyon accompagne d'abord trois collèges la première année, puis seize en 2023-2024 et enfin quatorze en 2025.

2024 : Grandes Locos

L'ancien technicentre SNCF à La Mulatière, reconverti en lieu phare de la vie culturelle métropolitaine, ouvre ses portes et accueille le festival Nuits sonores en mai puis Lyon Street Food Festival en juin et la Biennale d'art contemporain en septembre.

Navigône prend le large

En route... ou plutôt, à l'eau ! Le 18 juin, la première ligne de navettes fluviales TCL fera voguer ses premiers passagers sur la Saône, de Vaise à Confluence. Son nom ? Navigône. Un tout nouveau service, pensé pour fonctionner toute l'année, du lundi au dimanche, entre les arrêts Vaise-Industrie, quai Saint-Vincent, quai Saint-Antoine et Confluence. Dans un premier temps, la fréquence sera de 30 minutes en heure de pointe, elle passera à 15 minutes en avril 2026 lorsque les quatre bateaux électriques commandés par Sytral Mobilités seront livrés. Pratique, rapide, écologique, le service sera compris dans l'abonnement TCL ! Fréquentation attendue : 560 000 voyages par an.

MOINS DE CO₂ DANS LE COLIS

Depuis 2021, la Métropole de Lyon mise sur la livraison à vélo cargo avec le programme ColisActiv' comme une alternative aux camions. Les résultats sont là : plus de deux millions de colis livrés sur le territoire métropolitain, 48 crèches et 5 relais petite enfance bénéficient d'une cyclologistique verte et durable. Et pour chaque colis livré, la Métropole cofinance une prime aux opérateurs engagés. En 2025, elle passera à la vitesse supérieure en prenant en charge ce bonus à 100 %.



le **Sujet qui FÂCHE**



LE DÉSHERBAGE DES ESPACES PUBLICS

Afin de préserver la nature et la biodiversité sur son territoire, la Métropole de Lyon a modifié depuis plusieurs années sa gestion des espaces publics. Au printemps, quand la végétation prend ses aises, cela ne manque pas de vous faire réagir.



« Des mauvaises herbes poussent sur le trottoir et aux pieds des arbres devant ma résidence, pouvez-vous intervenir ? »

Dans ces végétaux, les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons...) trouvent abri et nourriture. Ils assurent la reproduction de près de 90% des plantes à fleurs et de la plupart des fruits et légumes que nous consommons. Les insectes alimentent, à leur tour, une multitude d'animaux. Pour conserver des fleurs plus longtemps, la coupe est plus tardive, c'est-à-dire après le 15 juin. Sauf exceptions liées à la santé, on pense par exemple à l'ambrosie, cette plante très allergisante, ou à la sécurité.

« Les mauvaises herbes envahissent notre jardin, car le désherbage n'est pas fait dans la rue. En plus, cela fait sale et mal entretenu. »

C'est aux propriétaires d'entretenir ce qui pousse le long des murs et des clôtures de leur propriété. La Métropole n'intervient pas non plus sur les espaces privés ou dans les parcs et jardins entretenus par les communes. Toutefois, si la sécurité des riverains n'est plus assurée, des interventions peuvent être engagées.



« La végétation atteint la taille de palmiers le long de la route et la visibilité au carrefour est réduite. C'est dangereux ! »

Les bas-côtés végétalisés de voirie gérés par la Métropole de Lyon représentent 1000 kilomètres. Là aussi, partout où c'est possible, les interventions sont décalées après le 15 juin, sauf celles nécessaires à la sécurité des usagers et à la viabilité de l'infrastructure routière.



« Avec les beaux jours les épillets sont de retour. Un vrai danger pour notre chien. Que faites-vous ? »

Les épillets sont les fleurs sèches des graminées qui s'accrochent au pelage des chiens, s'introduisant parfois dans leurs oreilles, leur truffe ou leurs yeux, et pouvant provoquer des infections. Après une balade, inspectez votre animal préféré pour lui retirer les éventuels épillets.



Pour aller plus loin



GRAND ANGLE

Presqu'île

LE CŒUR DE LYON SE RÉVÈLE

Une nouvelle étape dans la transformation de la Presqu'île de Lyon arrive avec la mise en place de la zone à trafic limité en juin. Cette nouvelle organisation vise à laisser plus de place et de sécurité pour les piétons au sein d'espaces publics plus agréables. Dans le cadre du projet Presqu'île à vivre, le centre de Lyon offre de nouvelles expériences à vivre et partager.

La Presqu'île évolue. Imaginez-vous flâner rue de la République, des Cordeliers à Hôtel de Ville, poursuivre votre balade dans les rues adjacentes, jusqu'en bas des pentes, pousser la porte d'un commerce ou vous attabler en terrasse pour profiter d'un moment au calme. Une réalité bientôt concrète avec la mise en place dès le mois de juin de la zone à trafic limité et d'un nouveau plan de circulation entre la place des Terreaux et la place Bellecour. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de Presqu'île à vivre, qui vise à adapter le centre aux nouveaux usages des habitants, salariés, professionnels et visiteurs.

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le cœur de ville lyonnais laissera bientôt davantage de place aux piétons, au sein d'espaces publics végétalisés, plus agréables à arpenter. Avec cette nouvelle organisation et de nouveaux aménagements, le cœur de la ville s'apprête à devenir un centre-ville plus harmonieux, attractif et sécurisé.



La zone à trafic limité en trois questions

À quelle date ?

La zone à trafic limité entrera en vigueur le 21 juin 2025.

Qui peut circuler ?

Seuls les véhicules autorisés (riverains, professionnels, livreurs, services publics et détenteurs d'une autorisation) pourront circuler dans la zone à trafic limité, après avoir fait une demande sur le site lpa.fr. Les membres du dispositif artisans/professionnels de la Ville de Lyon sont enregistrés automatiquement.

Quand pourra-t-on circuler ?

Les accès à la zone seront facilités (bornes abaissées) de 6h à 13h pour les personnes autorisées et les livreurs. Après 13h, il faudra s'identifier (immatriculation, badge ou digicode) à l'une des cinq entrées équipées d'une borne.



Cinq bornes escamotables vont être installées à l'entrée des rues du Président-Edouard-Herriot (photo), Childebert, du Temple, Gentil et Constantine.

Réduire le trafic de transit

Déjà mise en place avec réussite dans plusieurs villes européennes et françaises, la zone à trafic limité rendra aux piétons l'hypercentre en réservant les accès aux véhicules des riverains, professionnels et services publics. Une quinzaine de rues deviennent également des zones piétonnes. « L'ambition de la zone à trafic limité est de réduire le trafic de transit sur la Presqu'île qui restera un lieu de convergence pour les piétons, vélos, transports en commun et voitures », souligne Félix Wilmet, chef de projet à la Métropole de Lyon.

À partir du 21 juin, cinq points d'entrée pour les véhicules vont être progressivement mis en place avec des bornes escamotables. L'accès pour les riverains, les personnes à mobilité réduite et les professionnels sera possible, après avoir obtenu une autorisation. Pour les autres, l'accès sera envisageable sous certaines conditions. Ce nouveau dispositif ne signifie pas pour autant la fin de la circulation. Les bornes seront abaissées pour faciliter les livraisons et certains déplacements le matin. Une évolution apportée à l'issue de la large consultation organisée auprès des habitants, usagers et professionnels du secteur.

Aux abords du périmètre, les nombreux parkings proposent plus de 10 000 places de stationnement. De même, les ayants droit pourront toujours se garer en Presqu'île et dans la zone à trafic limité puisque le stationnement reste autorisé.

Renforcer les expériences

Cet aménagement, associé à la transformation de l'espace public, va plus loin puisqu'il vise à renforcer l'attractivité et à rendre plus accessible la Presqu'île aux résidents, commerçants et entreprises, touristes et visiteurs. Le développement de la piétonnisation répond d'ailleurs à un double enjeu : celui de faciliter et d'améliorer les déplacements et la déambulation des visiteurs, alors qu'ils sont plus de 500 000 à fréquenter quotidiennement la zone. Une manière de sécuriser les trajets à pied mais aussi de rendre plus agréables.

De Saint-Nizier à Ainay, en passant par les Cordeliers, les Terreaux et le bas des pentes de la Croix-Rousse, chaque quartier s'appuie sur une identité et une atmosphère propre. À l'échelle de la presqu'île lyonnaise, cette diversité offre des expériences multiples et complémentaires pour mieux profiter du centre-ville historique. Avec des espaces publics végétalisés et accueillants, c'est aussi le développement de l'activité économique des commerçants qui est recherché. L'aménagement de la rue Émile-Zola a notamment permis aux piétons de se réapproprier l'espace. « La transformation et la mise en valeur des espaces publics et du patrimoine améliorent l'expérience des habitants et visiteurs. C'est un atout majeur pour l'attractivité de la Presqu'île et de ses commerces », souligne Quentin Pfeiffer, développeur économique à la Métropole de Lyon.



Plan de la Presqu'île à horizon 2027



Budget 2025

Quelles priorités pour la Métropole de Lyon ?

Les élus et les élus de la Métropole de Lyon ont adopté en mars le budget pour l'année 2025. Il s'établit à 3,914 milliards d'euros. Dans un contexte budgétaire déjà contraint, la Métropole, comme les autres collectivités locales, a été appelée à participer à l'effort collectif pour réduire le déficit public. Elle a néanmoins choisi de maintenir le cap des investissements et l'attention portée aux personnes les plus vulnérables.

b.a.-ba du budget

Le fonctionnement

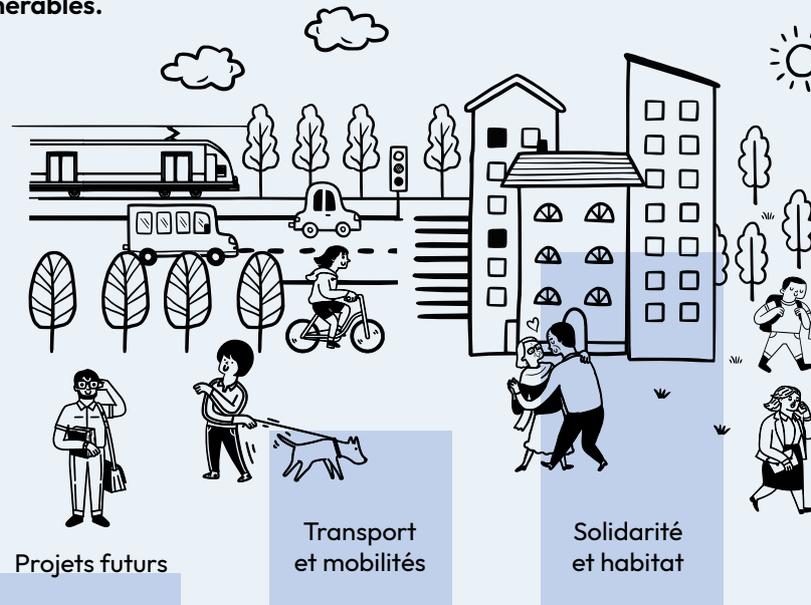
Ce sont les services à la population (collecte des ordures, lavage des voies, dépenses sociales comme le RSA...) et aussi la gestion courante de la collectivité (frais de personnel, travaux d'entretien, les charges comme la facture d'électricité d'un collègue ou d'une maison de la métropole...).

L'investissement

C'est ce qui prépare l'avenir du territoire et de ses habitants : nouveaux équipements, acquisitions des biens immobiliers et mobiliers, travaux de construction...

Les recettes

Elles proviennent des impôts, de taxes locales et nationales, des dotations de l'État et d'emprunts.



Avec des dépenses obligatoires en hausse et des recettes qui se réduisent, le budget 2025 est le résultat d'arbitrages et de priorisation. La collectivité projette ainsi des dépenses d'investissement de 1061 millions d'euros, en légère baisse par rapport à 2024 (1076 millions d'euros). Avec trois priorités : garantir les services essentiels et l'accompagnement des plus fragiles, répondre à la crise du logement et poursuivre l'adaptation au changement climatique. L'effort a donc porté essentiellement sur les dépenses de fonctionnement, qui restent contenues, s'élevant à 2853 millions d'euros, soit + 0,1% par rapport à 2024. Le recours à l'emprunt, lui, s'établit à 569,5 millions d'euros.

La répartition des dépenses

Économie, insertion, éducation, culture et sport

524,1 M€

Principalement l'insertion et l'emploi avec le versement du RSA, ainsi que la gestion et l'entretien de 119 collèges (publics et privés) et les subventions aux structures culturelles et sportives.



Aménagement du territoire

350,4 M€

Ce sont les grands projets urbains (Les Alagniers à Rillieux, Mermoz sud, Monmousseau-Balmes à Vénissieux, Saint-Jean à Villeurbanne...) mais aussi la conception, l'entretien et la gestion des espaces publics.



Projets futurs

78,9 M€

Il s'agit d'une enveloppe "réservoir" de crédits d'investissement qui seront mobilisés en cours d'année pour le lancement de nouveaux projets. L'année suivante, les crédits nécessaires à leur poursuite seront inscrits au budget et fléchés vers les politiques publiques concernées.



Pour 100 €
dépensés
par la Métropole

Transports et mobilités

374,2 M€

Le versement à Sytral Mobilités, l'aménagement de la voirie pour les mobilités (Voies Lyonnaises, phase 3 de la rue Garibaldi à Lyon, prolongation du tramway T6...) ainsi que l'entretien des tunnels et des ponts.



Économie, insertion, éducation, culture et sport

Ressources

Environnement

Aménagement du territoire

Solidarités et habitat

767,7 M€

À la fois tout le volet social (accompagnement handicap, personnes âgées, enfance et famille) et la politique du logement (amélioration de l'habitat, aides à l'accès au logement, construction...).



Ressources

1346,4 M€

Elles permettent la gestion courante de la collectivité (salaires des agents, charges générales et financières, assurances...).



Environnement

472,7 M€

Le gestion du cycle de l'eau (traitement eaux usées et assainissement) et des déchets, ainsi que la protection des espaces naturels ou agricoles et l'accompagnement à la transition énergétique.



Plaine aux œdicnèmes **À Saint-Priest,** **la nature à** **la place du béton**

L'ancienne friche industrielle de la ZAC Berliet qui accueillait les usines Renault Trucks se transforme. Sur les 104 hectares du site, une partie est aménagée pour redonner de l'espace à la nature et à la biodiversité remarquable du lieu.

La main humaine comme un coup de pouce et c'est tout. Sur cette partie nord de la ZAC Berliet qui accueillait autrefois les usines et la piste d'essai de Renault Trucks, la nature reprend son avancée. Quelque douze hectares sont renaturés par la Métropole de Lyon pour créer un lieu adapté à la biodiversité : des amphibiens (crapaud calamite, pélodyte ponctué) et 33 espèces d'oiseaux remarquables dont l'œdicnème criard – un oiseau migrateur protégé – ont été recensés sur site. Un enjeu de protection de la biodiversité locale qui s'inscrit dans le cadre du corridor écologique de l'Est lyonnais, reliant le parc de la Porte des Alpes au parc de Parilly.

Soixante arbres fruitiers

Après la mise en place en 2024 de la zone protégée pour les œdicnèmes – ces oiseaux adeptes d'un terrain caillouteux –, la seconde phase s'achève avec l'ouverture au public de la Plaine aux œdicnèmes et de son verger, qui jouxtent les jardins ouvriers. Cet espace naturel protégé offrira un lieu de promenade aux visiteurs, où sont plantés une soixantaine d'arbres fruitiers d'une dizaine d'essences différentes. Deux mares pédagogiques de 100 mètres carrés chacune ont été créées pour favoriser le retour de la biodiversité ainsi que trois observatoires orientés vers la plaine pour expliquer la démarche aux visiteurs.

Pour renaturer les anciennes pistes d'essai, il a fallu notamment s'attaquer à des sols complexes composés de cailloux, galets, limons et de terres sans vie et compactées. Mais ce chantier a la particularité de n'avoir nécessité qu'une faible intervention humaine. L'apport de matériaux extérieurs (compost, fumier, limon) est resté strictement limité et issu de sites basés à proximité. Le coût d'aménagement total s'élève à 680 000 euros, soit 5,5 euros le mètre carré.

© Andis Mercey – Métropole de Lyon

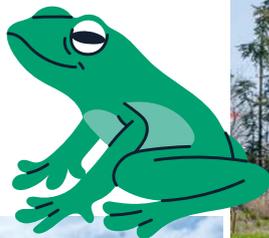


↕↕
Un réseau de dix mares et des refuges pour espèces ont été aménagés pour restaurer la biodiversité. Les deux mares situées au sein de l'espace découverte serviront d'habitat pour le triton alpestre et le crapaud calamite mais aussi pour les micro-organismes, les invertébrés, les insectes et même les oiseaux.

© Métropole de Lyon



→ Des arbres fruitiers ont été plantés aux abords d'un chemin de promenade pour permettre aux visiteurs de profiter de la nature. Sur le site de 12,3 hectares, un kilomètre de haies a été également planté.



CHIFFRES CLÉS

12,3 ha
de surface aménagée

500 t
de fumier issues du centre équestre Lyon Parilly

200 m³
de limon issus de la digue de l'Épi à Vaulx-en-Velin



APRÈS



AVANT



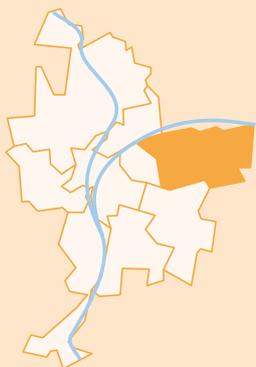
© Adobe Stock

↑ Oiseau migrateur protégé, l'oedicnème criard dispose d'une zone de reproduction de 6,5 hectares, composée essentiellement de cailloux et d'un peu de végétation.

Rendez-vous le **samedi 24 mai à 14h30** pour l'inauguration du site avec une visite explicative et des ateliers.

Quoi de neuf?!

RHÔNE AMONT



Décines-Charpieu,
Jonage, Meyzieu,
Vaulx-en-Velin

Jonage, Meyzieu

Ménage de printemps

Taille de haies, tonte, élagage... l'heure est au grand nettoyage dans les jardins ! Pour éviter l'affluence en déchèteries, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte saisonnière des déchets verts. Rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Jonage, rue de Verdun, 24 mai et 7 juin
Meyzieu, parking des écoles Pagnol Jacquière, 17 et 31 mai



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Meyzieu

Tous en selle



Vous voulez vous (re)mettre au vélo pour vous déplacer autrement ? Rouler au milieu des voitures vous angoisse ? Les cours de la vélo-école de la Métropole de Lyon peuvent vous aider. Deux ateliers se déroulent au Cyclopôle, rue Jean-Jaurès.

Apprendre à circuler à vélo en milieu urbain, mardi 13 mai à 12h

Apprendre à faire du vélo hors circulation - Débutant - en deux sessions, 13 et 20 mai à 9h, 27 mai et 3 juin à 9h

Apprendre à faire du vélo hors circulation - Niveau 2 - en deux sessions, 15 et 22 mai à 14h

Inscription sur toodego.com ou par téléphone au 06 56 68 36 05 → avelo.grandlyon.com

Vaulx-en-Velin

Fières et fiers de leur ville

Des remarques désobligeantes sur leur commune, les Vaudaises et les Vaudais en ont entendu plus d'une fois. Comme si le temps s'était arrêté en 1990, au moment des émeutes. Pourtant, 3800 entreprises sont installées à Vaulx-en-Velin, de grands groupes y ont leur siège social et 2000 étudiants se forment chaque année, notamment à l'École nationale des travaux publics de l'État et à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon. La commune compte aussi une équipe féminine de handball qui joue en 2^e division et 300 associations. Pour mettre en avant les atouts et les richesses de son territoire et de sa population, la Ville a lancé une démarche d'attractivité. Des étudiants, des entrepreneurs, des habitants se sont engagés pour devenir ambassadrices et ambassadeurs de leur commune. Pourquoi pas vous ?

Toutes les infos sont sur avenir-vaulxenvelin.com



© Flavien Cuzin - Métropole de Lyon

Mezieu

Quand les élèves repensent leur collège

Le projet de réaménagement des espaces extérieurs de l'établissement Les Servizières a été retenu dans l'enveloppe du budget participatif de la Métropole de Lyon. Une belle récompense pour des collégiens investis.

Le conseil de la vie collégienne (CVC) est un temps pendant lequel les élèves donnent libre cours à leur imagination et à leurs envies. C'est lors de l'un de ces moments que l'idée de présenter un projet dans le cadre du budget participatif est née. Les collégiens des classes de 3^e ont d'abord identifié quatre besoins : des bancs supplémentaires, une zone de jeux de ballons, un espace abrité et des tables pour jouer et travailler.

« On avait déjà eu ces réflexions l'an dernier et cette fois on les concrétise avec une maquette. Les autres élèves sont satisfaits de ce qu'on a présenté et ça c'est important. Comme nous sommes en classe de 3^e, on ne va pas en profiter, mais on pense à ceux qui vont intégrer le collège et on est content pour eux », relèvent les collégiens.

« Content de notre passage à l'oral »

« Ce sont les élèves qui s'adressent à d'autres élèves, dans un projet démocratique où chacun peut exprimer

Un million d'euros de budget participatif

Sur le mandat, un million d'euros a été alloué pour ce dispositif qui s'adresse aux 82 collèges publics du territoire. L'idée est de rendre les collégiennes et collégiens, actrices et acteurs de leur établissement. Le soutien financier ne devant pas dépasser 40 000 euros par projet.

En vidéo :
le passage des élèves devant le jury



ses envies. Et puis la cour, ce sont quand même les élèves qui en profitent le plus, pas les profs... Le passage à l'oral pour défendre notre sujet a été stressant mais ça s'est bien passé. En sortant, on était content de ce qu'on avait fait. » Le projet prévoit donc la création d'espaces sportifs, d'un coin détente abrité avec du mobilier d'assises, des tables et de la végétation, pour un budget de 13 000 euros. Comme pour le collège majolan, ce sont quatorze projets qui ont été retenus lors du conseil métropolitain du 17 mars, pour une enveloppe globale de 368 000 euros.

Et si on sortait

2 mai → 28 septembre

Métamorphose idyllique

Voilà l'été ! Les Subs ouvrent leur saison estivale avec Arcadia, œuvre monumentale installée dans la cour et signée Khaled Alwarea. Au programme : spectacles, concerts live, ateliers... alors laissez-vous emporter entre ciel et scène.

Les Subs | Lyon 1 | De 0 à 18 euros

→ les-subs.com

19 → 25 mai

Des mots, un monde

Le temps d'une semaine, Lyon devient le carrefour de la littérature mondiale ! À la Villa Gillet, aux Subs, au théâtre des Célestins ou au musée des Confluences, venez rencontrer 50 écrivains, traducteurs et critiques du monde entier lors de lectures, débats, concerts et performances. Et ça se passe aussi près de chez vous : dans les lycées, librairies et médiathèques de toute la métropole !

Villa Gillet | Lyon 4 | Gratuit

→ villagillet.net



22 mai

Student Talent Show : final en beauté

Le Student Talent Show clôture l'année universitaire à la Maison des étudiants ! Théâtre, danse, impro, éloquence...

Un spectacle gratuit proposé par les 60 associations étudiantes en résidence, véritables incubateurs de projets. Un événement gratuit, ouvert à tous les habitants de la métropole !

Maison des étudiants | Lyon 7 | Gratuit

→ lyoncampus.com



22 mai → 21 juin

Pour rêver d'un monde en équilibre

Un mois de fête, de rencontres et d'envolées acrobatiques (ou lyriques !). Le festival utoPistes revient pour sa 7^e édition et fait vibrer toute la métropole de Lyon. Porté par la compagnie MPTA et l'École de cirque de Lyon, l'événement rassemble 27 propositions artistiques et 55 représentations dans quinze lieux partenaires. Écritures contemporaines, créations in situ, voix émergentes, théâtre, danse, poésie visuelle...

Sous chapiteau ou en salle, au cœur du parc de Parilly ou sur les hauteurs de la ville, les utoPistes réinventent le cirque d'aujourd'hui. En attendant l'ouverture de la Cité internationale des arts du cirque, à Vénissieux, un chapiteau éphémère s'installe au parc de Parilly pour accueillir résidences, stages, jeunes talents et publics curieux.

Métropole | Tout public | De 0 à 75 euros

→ utopistes-ciac.fr

9 → 11 mai

Chapelle sauvage

300 ans après Vivaldi, le compositeur danois Rasmussen réinvente *Les Quatre Saisons* avec le Concert de l'Hostel Dieu. Un air pour la nature, chargé d'humour et de fantaisie !

Chapelle de la Trinité | Lyon 2 | 12 à 30 euros | Pass journée à 25 euros, pass festival à 60 euros

→ trinitelyon.com

EN BREF

21 mai → 21 juin

Symphonie pour 100 batteries

Pour la Fête de la musique, la batteuse et percussionniste Lucie Antunes défie la mesure avec une proposition spectaculaire : réunir 100 batteurs à la Halle Tony-Garnier pour une symphonie percussive inédite ! Un moment festif, en lien avec les Nuits de Fourvière. Au programme : plus de 140 représentations, dont des spectacles de théâtre, cabaret et magie, des numéros de cirque, des créations chorégraphiques et une quarantaine de concerts.

Halle Tony-Garnier | Lyon 7 | Gratuit sur réservation

→ [Réservation dès le 21 mai sur nuitsdefourviere.com](https://nuitsdefourviere.com)

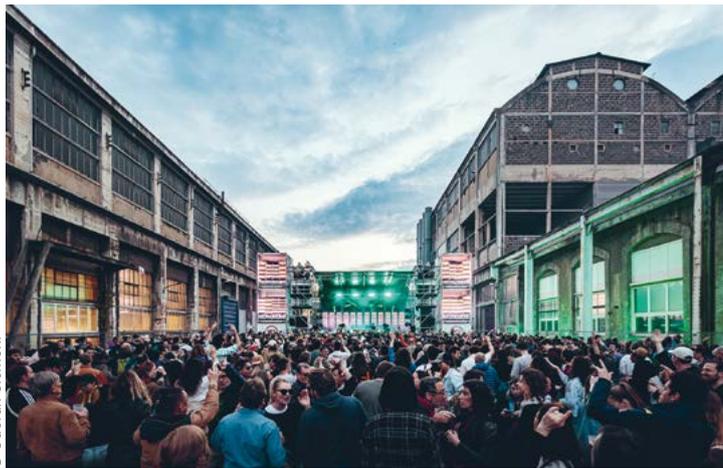
28 mai → 1^{er} juin

Nuits sonores

Le festival des cultures électroniques revient pour cinq jours et quatre nuits de fête. Les Days s'installent aux Grandes Locos, les Nuits à La Sucrière. Une édition aussi endiablée qu'engagée, qui se réinvente sur le thème du techno-politique ! Le théâtre de la Croix-Rousse et celui des Célestins accueilleront lors de concerts spéciaux deux légendes de la techno : Jeff Mills et Suzanne Ciani.

Grandes Locos | La Mulatière | De 12 à 48 euros

→ nuits-sonores.com



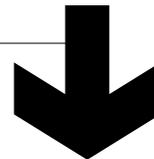
© Gaëtan Clément



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

17 mai

La nuit vous appartient



La Nuit européenne des musées reprend ses droits, et Lyon se drape d'un voile de poésie, curiosités et rencontres !

À Lugdunum, l'exposition *Un Empire, des peuples s'anime* au fil de la soirée : performances scéniques portées par Mehdi Krüger, poète-slameur et ateliers créatifs avec Camille Gabert, illustratrice. À découvrir également : les travaux des élèves latinistes des collèges Colette de Saint-Priest et Henry-Longchambon de Lyon.

Au musée des Confluences, la Nuit des rêves vous attend... Explorez librement le musée et ses expositions temporaires – *Amazonies, Trop Forts ! ou Le temps d'un rêve* – dans une ambiance propice à l'émerveillement. Dans l'auditorium, le concert Alliance Cosmique vous embarque pour un voyage sensoriel entre musique électronique et projections live. Laissez-vous aussi happer par la machine à rêver de Lionel Stocard, spectacle visuel et sonore aux portes de l'imaginaire, tandis que Laura Daniel croque vos rêves en dessins. Alors, à vous de veiller !

Lyon | De 19h à minuit | Tout public | Gratuit

→ nuitdesmusees.culture.gouv.fr

4 → 18 mai

Vert chez vous

Visites de potagers, ateliers pour petits et grands, animations... Les 48 heures de l'agriculture urbaine sont l'occasion de (re)découvrir votre quartier — fertile et plein d'avenir !

Métropole | Gratuit (sauf exceptions) | Tout public

→ les48h.com

17 mai

En corps le samedi

Un samedi par mois, prenez la contre-allée aux Célestins ! En mai, effleurez l'univers de la chorégraphe Maguy Marin qui présente trois spectacles de danse cette saison.

Théâtre des Célestins | Lyon 2 | 5 à 8 euros

→ theatredescelestins.com

→ janvier 2026

Visières de feu

Le casque des sapeurs-pompiers a traversé les flammes, mais aussi les époques, et les imaginaires ! Devenez incollables sur l'histoire de cet objet mythique grâce à l'expo *Briller et protéger*.

Musée des sapeurs-pompiers | Lyon 9 | 4 à 7 euros | Tout public

→ museepompiers.com

Les écologistes

Budget 2025 : Responsabilité, Dialogue, Équité et Solidarité

Le budget 2025 de la Métropole de Lyon a été élaboré dans un contexte économique les plus contraints de l'histoire de la Métropole. Face aux crises actuelles, ce budget incarne une volonté claire de notre majorité de maintenir un cap ferme : celui de transformer le territoire de la Métropole de Lyon en profondeur, avec pour objectifs majeurs la justice sociale et la transition écologique. Loin des critiques stériles et des prévisions catastrophiques, l'exécutif a su faire face à la situation avec responsabilité, en préservant l'essentiel pour l'avenir du territoire.

Un contexte contraint, mais une gestion responsable

La Métropole de Lyon, comme toutes les collectivités, se trouve aujourd'hui sous pression. Déjà affaiblie par la baisse significative des recettes fiscales, un désengagement de l'État, le gouvernement de centre et de droite a maintenant décidé de lui faire les poches pour réduire une dette, un déficit public dont elle n'est pas responsable. La perte de près de 60 millions d'euros en 2025 a contraint la collectivité à réaliser des économies pour équilibrer son budget. Cependant, grâce à une gestion saine et à une politique de désendettement réussie, la Métropole a réduit sa dette de plus de 250 millions d'euros entre 2020 et 2024. Ce désendettement permet aujourd'hui d'amortir le choc et de maintenir une capacité d'autofinancement, condition indispensable pour poursuivre les projets de transformation du territoire, même dans un contexte de tensions financières.

Trois priorités au cœur de ce budget : solidarité, logement et transition écologique

L'exécutif métropolitain a dû faire face à des choix difficiles en 2025. Ces arbitrages, soutenus par la majorité, se sont inscrits dans une vision d'un territoire juste, résilient et durable. Notre objectif est de préserver le sens de nos politiques publiques avec pour priorité notre rôle de bouclier social, le soutien au logement et l'adaptation aux bouleversements climatiques.

1. La solidarité, une priorité face aux fragilités sociales

Face à l'augmentation des vulnérabilités sociales, la Métropole a fait de l'aide aux populations les plus fragiles une priorité absolue. Les crédits dédiés au handicap (+24 %), à l'autonomie (+18 %) et à la protection de l'enfance (+41 %) ont été renforcés, répondant ainsi aux besoins croissants des citoyens. Le social reste au cœur de nos urgences au contraire de cette droite qui n'hésite pas à appeler à la réduction des aides pour les plus précaires.

2. Le logement, une crise à laquelle il faut apporter une réponse immédiate

La crise du logement reste l'un des défis majeurs pour la Métropole de Lyon et le territoire national. En 2025, ce sont 72,6 millions d'euros qui sont investis dans le logement social, la rénovation du parc privé et la création de nouveaux projets d'habitat. Cet investissement vise à offrir des solutions concrètes pour améliorer les conditions de vie de tous les habitants, tout en favorisant une plus grande inclusion et une solidarité territoriale forte.

3. La transition écologique, un impératif pour l'avenir

Face aux enjeux du réchauffement climatique, il est plus que jamais nécessaire de redoubler d'efforts pour permettre de garder notre territoire vivable. Le budget 2025 consacre des investissements substantiels dans la transition énergétique et le développement des mobilités durables. Parmi les projets clés : les Voies lyonnaises, la végétalisation des espaces publics avec la multiplication des îlots de fraîcheur, la préservation de la ressource en eau et

l'éco-rénovation. Ces initiatives permettent de répondre aux urgences environnementales tout en préparant l'avenir de manière durable.

Maintien d'une politique d'investissement forte malgré les contraintes

Ce budget est avant tout un budget d'investissement. Ce sont, encore cette année, 700 millions d'euros alloués à des projets de transformation du territoire. Les investissements dans les infrastructures, les mobilités, le logement et l'environnement restent une priorité absolue pour le développement du territoire et répondre aux besoins de la population. Le choix de maintenir ces investissements, même face aux difficultés, témoigne de l'engagement ferme de la Métropole à continuer, avec ambition, à améliorer le cadre et la qualité de vie des Grands Lyonnais et Lyonnaises.

Un effort équitable demandé

Conscient de l'impact et des conséquences potentiels sur les structures qui nous accompagnent, le choix de notre majorité a été de ne pas appliquer une baisse uniforme des aides. À travers un dialogue constant avec les acteurs locaux, les associations et les partenaires, l'effort a été réparti de manière équitable, en ajustant les subventions et les financements en fonction de la capacité de chacun à absorber la diminution. Ici aussi, la priorité reste l'attention aux plus vulnérables.

Plusieurs projets ont également été reportés ou décalés quand cela était possible.

Les choix d'économies, bien que difficiles, étaient nécessaires pour garantir la pérennité des services publics et maintenir le cap sur les projets d'avenir.

Conclusion : une Métropole plus forte et solidaire

L'exercice a été intense, le groupe Les Écologistes souhaitent remercier l'exécutif, l'ensemble des services qui ont fait preuve de responsabilité, de méthode et de solidarité.

Nous remercions aussi l'engagement des associations et structures partenaires ainsi que des agentes et agents de notre collectivité qui s'inquiètent comme nous de la préservation de la qualité du service public.

Pas de faillite, pas de caisses vides, n'en déplaise à une opposition de plus en plus caricaturale qui peine à masquer son manque de vision, mais bien des projets qui avancent au service de l'intérêt général et de l'amélioration du quotidien de toutes et tous.

Les écologistes (Vinciane Brunel et Benjamin Badouard, Coprésidente du groupe)

La Métro positive

La Métro Positive : le choix du bon sens

Avec le budget 2025 de la Métropole de Lyon, les élus écologistes et leurs alliés de gauche ont été contraints de reconnaître qu'ils avaient vidé les caisses et qu'ils devaient en faire payer la note aux habitants. Nous allons donc être doublement sanctionnés par cette gabegie financière que nous combattons depuis 2021.

D'abord c'est l'augmentation des impôts, qui a été voté par tous les élus de la majorité : de l'extrême gauche jusqu'aux socialistes.

Ensuite, c'est la réduction des budgets en faveur des politiques impactant votre vie quotidienne.

- **Le logement n'est plus une priorité** : le budget dédié à l'habitat et au logement recule de 15 %, passant de 24,8 M€ à 21 M€. La majorité s'était engagée à construire 6 000 logements par an, la réalité est inverse ! La construction s'est effondrée pour atteindre péniblement les 2 000 logements notamment à cause des décisions irresponsables des élus écologistes : restriction des droits à construire, encadrement des loyers, création d'une taxe d'aménagement majorée...

- **Les bénéficiaires de la solidarité sont touchés** par la diminution des aides à l'emploi. Les habitants les plus modestes seront limités dans l'accompagnement pour retrouver un emploi. Mais la majorité dépense 2,6 millions d'euros dans l'assistantat pour un RSA jeune et investit 12 M€ pour un centre d'accueil des mineurs étrangers isolés.

- **Les collégiés sont sacrifiés** : la dotation pour les établissements baisse à 45,9 M€ contre 48,4 M€ en 2024. Les investissements sont retardés sans indication de délai de réalisation. Ce sont des milliers de collégiens qui verront leurs conditions

d'apprentissage se détériorer.

- **Le soutien à l'économie et à l'innovation est en berne** : alors que l'attractivité de la Métropole se détériore, le budget dédié au développement économique s'effondre de 44,1 M€ à 35,5 M€. Cette baisse vient s'ajouter aux multiples décisions anti-entreprises décidées par la majorité. L'augmentation de la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui fragilise nos entreprises locales, l'augmentation du versement transport qui impacte toutes les entreprises de plus de 11 salariés, la restriction des droits à construire, la mise en place de la zone à faible émission (ZFE) et de la zone à trafic limité (ZTL). Les élus écologistes mettent en œuvre la décroissance qui va appauvrir tous les habitants de la Métropole.

Une autre voie est possible avec les élus de La Métro Positive.

- Augmentation des impôts : nous avons voté contre ;
- Restriction des droits à construire : nous avons voté contre ;
- Abandon du plan métro : nous avons voté contre ;
- Développement et renforcement de la ZFE : nous avons voté contre.

Nous proposons :

- Un moratoire sur la ZFE actuelle et refus de l'interdiction des voitures classées Crit'Air 2 ;
- Un plan d'économies budgétaires pour retrouver des capacités d'action pour les habitants ;
- La reprise du plan métro et le développement des transports collectifs entre les communes ;
- La création d'un pôle foncier public / privé pour favoriser la construction de logements ;
- Le renforcement des capacités industrielles pour développer l'emploi et la production locale.

Nous sommes à votre écoute pour engager avec vous l'alternance dont a besoin la Métropole pour retrouver le bon sens et agir à votre service dans votre vie quotidienne.

Gilles GASCON – Président La Métro Positive, maire de Saint-Priest, **Lucien BARGE** – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Sophie BLACHERÉ** – conseillère régionale, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **Richard BRÜMM**, **François-Noël BUFFET** – ministre auprès du ministre de l'Intérieur, **Carole BURILLON**, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN**, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSI**, **Miriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET**, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**.

→ Suivez-nous sur notre site :

lametropositive.fr

→ Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook et X (ex-twitter)

→ Pour nous écrire : La Métro Positive, Métropole de Lyon – 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon

→ Cedex 03

→ Courriel : lametropositive@grandlyon.com

Synergies élus et citoyens

Budget métropolitain : un budget de crise !

Après à peine 5 ans de mandat, nous voilà déjà dans le mur !

Le budget de 2025 s'annonçait sous tension, d'une part car les collectivités souffrent globalement de baisses de leurs recettes, et d'autre part car nous avions à cœur de voir ce qu'il allait advenir des revendications des pompiers.

Si sur ce dernier point, nous avons été plutôt satisfaits qu'un dialogue durement arraché ait pu déboucher sur un début de réponse, nous attendons tout de même de voir quelles suites seront données à cela sur le long terme, car nombre des problèmes du SDMIS sont systémiques. Et au vu du budget 2025 nous avons de quoi nous inquiéter !

Avec une dette qui continue de grimper (300 M€

de plus que l'année dernière), et une capacité de désendettement atteignant ainsi le seuil d'alerte des 11 ans (et 7 mois) tous budgets confondus ! D'autant que les emprunts ne sont pas près de diminuer, puisqu'il y a dans ce budget 2025 un grand absent : le fond de réserve prévu par l'État. C'est à minima 30M€ de dépenses oubliées. Cela relève presque de l'insincérité budgétaire !

Mais le comble, c'est que tous ces emprunts supplémentaires sont là principalement pour venir équilibrer le budget, puisque dans le même temps les investissements sont en baisse de plus de 10 %. De même dans le domaine du logement, pourtant hautement en crise et affirmé comme une priorité de l'exécutif vert... Et tout cela se combine aussi avec une épargne en baisse de 31M€. C'est hautement insuffisant, et cela va nous conduire mécaniquement à emprunter encore plus...

En bref, nous sommes face au mur et le budget 2025 de la métropole manque cruellement de cohérence. Si la situation appelle sans doute à des économies, il serait judicieux de revoir les priorités en la matière.

→ **Suivez-nous sur les réseaux sociaux !**
@Synergies-ElusetCitoyens

Florence Asti-Lapperrière / Yves Blein / Guy Corazzol / Corinne Cardona / Gisèle Coin / Jean-Luc Da Passano / Pascal David / Rose-France Fournillon / Marc Grivel / Isabelle Perriet-Roux / Gilles Pillon / Julien Ranc / Thomas Rudigoz / Maryline Saint-Cyr / Eric Vergiat / Max Vincent

Alliance sociale démocrate et progressiste

Notre Métropole à la dérive

Après 5 années de mandat écologiste, le constat est sans appel : la trajectoire financière de notre collectivité glisse dangereusement d'une croisière paisible vers un naufrage annoncé. La dégradation des ratios budgétaires ne laisse plus place au doute. L'autofinancement fond de 23% entre 2022 et 2025, tandis que la capacité de désendettement explose, flirtant avec le seuil critique de neuf ans.

Face à cette dérive, l'exécutif semble avancer à tâtons. Lors de sa dernière conférence de presse, le Président annonce que des projets seront ajournés, sans préciser lesquels ni pourquoi. Ce flou budgétaire devient une habitude, malgré les demandes répétées des groupes d'opposition et, désormais, de membres de la majorité eux-mêmes. Le Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI), qui englobe 601 millions d'euros cette année, reste une boîte noire. Transparence et sincérité budgétaires sont manifestement reléguées aux oubliettes.

Les conséquences de cette navigation à vue ne se limitent pas aux finances. Le dialogue social est rompu, les représentants du personnel boycottent les instances et les intimidations envers les agents grévistes se multiplient. Pendant ce temps, l'exécutif refuse d'écouter les alertes des élus sur l'impact des politiques économiques et fiscales locales, comme l'augmentation de la CFE, sur les entreprises du territoire.

L'heure n'est plus aux demi-mesures ni aux discours creux. La Métropole doit se ressaisir et retrouver un cap. Gouverner, c'est prévoir ; ignorer les signaux d'alarme, c'est condamner l'avenir.

Vos élus : F. Bouzerda (co Pdte) – D. Kimelfeld (co Pdt) – P. Chambon – I. Doganel – B. Jannot – M. Le Faou – C. Panassier – M. Picot – E. Prost – D. Vullierme

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

Stand Up for Science

Alors que les voyants sont au rouge, la cohésion se dégrade, l'environnement international se détériore, le front de l'emploi se durcit, la misère progresse, il y a un besoin impérieux de repartir de l'avant. Seule une politique publique forte, menée par un État et des collectivités forts, peut nous remettre en selle. La science et l'enseignement supérieur en sont une part essentielle.

La France et l'Europe doivent être des phares dans ce monde en proie à la tempête. Nous adressons un soutien aux chercheurs touchés par les coupes budgétaires et la censure, dans différents pays et aux États-Unis surtout. Là-bas, les thèmes bannis sont : lutte contre le racisme et discriminations, diversité, égalité ; des thèmes qui nous sont chers. De la même manière, les recherches sur le climat, l'environnement, les pollutions sont bannies par l'administration Trump. Pourquoi reconnaître et affronter les problèmes quand on peut les nier ? Terre des Lumières, la France et l'Europe gagneraient à se mobiliser pour accueillir ces chercheurs, essentiels à notre compréhension des bouleversements qui nous affectent plus durement chaque année et la mise au point de solutions pour y remédier. Bien sûr, pas au détriment de nos chercheurs français, déjà mis en difficulté par notre gouvernement et les coupes de 1Md€ dans l'enseignement supérieur et la recherche, décidées là-encore par l'alliance des droites. Gageons que les pouvoirs publics sauront se montrer à la hauteur de cette situation historique. Les socialistes seront au rendez-vous pour défendre les libertés académiques et l'enseignement.

Inventer la Métropole de demain

Après le gaspillage des écologistes, place à l'addition fiscale !

Après 5 ans d'irresponsabilité budgétaire, l'exécutif de Bruno Bernard tente de renflouer les caisses en matraquant les contribuables, trahissant ainsi ses promesses de campagne. Alors que les commerces de proximité souffrent déjà de plans de mobilité incohérents et de travaux mal coordonnés, ils subissent désormais une pression fiscale sans précédent. Hausse de la **CFE** (cotisation foncière sur les entreprises) de **28,62% à 30,34%**, au-dessus de la moyenne nationale. Augmentation de la **TASCOM** (taxe sur la surface des locaux commerciaux), portée à **1,15%**. Hausse du **versement mobilité à la charge des entreprises** pour le SYTRAL, également présidé par B. Bernard, dans plusieurs territoires périphériques. C'est la double peine pour notre tissu économique local. Les promesses de gel fiscal ont volé en éclats et ce sont aussi les ménages qui en paient le prix fort. En pleine crise immobilière, l'exécutif a décidé d'augmenter la **taxe de publicité foncière**, de **4,5% à 5%**, hors primo-accédants. Une décision irresponsable, susceptible d'aggraver davantage un marché déjà convalescent. Ce n'est tout simplement pas aux habitants et aux professionnels de subir les inconvénients de la majorité en place, notre Métropole mérite mieux.

Les élus du groupe « Inventer la métropole de demain »

→ inventer-demain-lyon.com

Communiste et républicain

Avec un vote de suppression de la loi ZFE par une commission de l'Assemblée nationale, la droite extrême et l'extrême droite se présentent en défenseurs des milieux populaires, alors qu'au dernier conseil de Métropole, la droite proposait un vœu disant être pour la ZFE et demandant le rétablissement, par le gouvernement, des aides au changement de véhicule.

Depuis le début, les communistes alertent sur l'enjeu social. Les élus communistes métropolitains avaient voté contre la mise en œuvre de cette loi, malheureusement seuls à gauche. Depuis des mois, ils demandent l'annulation de cette loi pour la réécrire totalement, redéfinissant les étiquettes « Crit'Air » à partir des contrôles techniques (et pas seulement de l'âge du véhicule) et supprimant le volet « sanction », injuste et illégitime.

Il faut rouvrir le chantier d'une vraie loi pour la qualité de l'air, à partir de l'enjeu sanitaire - y compris de l'enjeu des moyens de santé publique -, des enjeux de chauffage - en accélérant le développement des réseaux de chaleur urbain et des pompes à chaleur - et des enjeux de mobilité - avec le développement du rail et des transports en commun.

→ pierre-alain-millet.fr/ZFE-il-faut-revoir-cette-loi

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Les collectivités locales ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire !

La droite, en véritable pompier pyromane, dénonce les coupes budgétaires sur les collectivités locales qu'elle et elle-même provoquées au niveau national en sacrifiant les services publics pour financer les cadeaux aux plus riches. Pendant ce temps, l'État continue de sabrer les ressources locales, laissant les collectivités face à une équation impossible : recettes en baisse et population croissante.

Il existe pourtant des alternatives, comme un impôt sur les grandes fortunes, qui répondraient aux besoins en services publics sans imposer l'austérité. Les collectivités locales, dernier rempart contre la concentration des richesses, doivent être soutenues, non asphyxiées.

Notre groupe a donc voté favorablement le budget 2025, en solidarité d'une majorité sur le mandat 2020-2026 qui a eu de nombreuses réussites malgré un mandat en étou entre la crise Covid et la guerre.

Voix commune ! & Citoyen.nes éco-socialistes

En diminuant nos recettes, le gouvernement fait peser sur les collectivités locales le poids de ses propres dérives budgétaires. Conscient de la réalité et de ses contraintes, notre groupe a voté un budget 2025 qui sauvegarde au mieux les progrès sociaux et écologiques accomplis depuis 2020. Les choix politiques de l'État auront tout de même des conséquences préjudiciables sur les conditions de travail de nos agents et, au final, sur le quotidien des habitantes du Grand Lyon. Nous serons particulièrement vigilants à l'évolution de la situation dans nos services sociaux et médico-sociaux, mais aussi dans les quartiers prioritaires où nous continuons à investir pour l'avenir. En cas d'urgence, il faudra mettre en œuvre les clauses de sauvegarde pour les budgets des collèges et le soutien aux associations. Nous devrons préserver au maximum les progrès importants réalisés depuis le début du mandat.

Métropole en commun

Face aux choix budgétaires de la Métropole pour 2025, notre groupe s'est abstenu.

Nous n'avons pas été consultés en amont par nos partenaires de la majorité. Résultat : nous dénonçons des coupes brutales dans la culture, l'éducation et l'action sociale qui vont affaiblir la qualité des services publics et pénaliser les plus fragiles.

Pendant ce temps, certains projets, comme les Voies Lyonnaises qui ont déjà bien transformé le territoire, sont sanctuarisés, sans aucune possibilité de remise en question.

Nous voulons une Métropole qui équilibre ses priorités, qui écoute ses élus de tous bords et surtout qui soutient celles et ceux qui en ont le plus besoin.

→ contact@metropoleencommun.fr

Dès septembre

TCL, Cars du Rhône et Libellule ne font plus qu'un !



TCL

LE RÉSEAU

UNIFIÉ

tcl.fr |   

Demain, #tousTCL

SYTRAL
MOBILITÉS

TCL